

50 ans ça se fête !

DU RÊVE À LA RÉALITÉ

le 26 et 27 avril 2025

CPARV



COMITÉ SPECTACLE

Coordination de production : Membres du comité spectacle

Co-Directrice artistique : Mélanie Quintal

Co-Directrice artistique : Vicky Hulmann

Pour nous rejoindre : spectacle@cparv.org

INSCRIPTION

L'inscription au spectacle est ouverte à tous les patineurs membres du CPARV qui sont inscrits à la saison automne-hiver 2024-2025 avant le 30 novembre 2024 à l'exception des patineurs du Pré-Patinage Plus et Patinage Plus qui seront inscrits pour la session à partir de janvier 2025.

Les Patineurs privés doivent être inscrits à un temps de glace par semaine pour participer au spectacle.

Les Patineurs des programmes Pré-Patinage Plus, Patinage Plus, Patinage Ado, Développement Plus et Groupe STAR 1+ doivent être inscrits à l'un de ces programmes à raison d'au moins une fois par semaine.

Date limite d'inscription pour le spectacle : 9 février 2025

Date limite pour le paiement des frais d'inscription au spectacle : 20 mars 2025

FRAIS D'INSCRIPTION

Les frais d'inscriptions au spectacle pour les patineurs en **cours privés et des groupes Patinage Ado et Groupe STAR 1+** seront d'un montant de 25\$/numéro, et devront être payés en entier à la date limite du 20 mars 2025. Le montant total de votre inscription (selon le nombre de numéros) vous sera communiqué dans la semaine du 24 février 2025.

Les frais d'inscription pour les patineurs des programmes **Pré Patinage Plus, Patinage Plus et Développement Plus** seront de 35 \$ et devront être payés en entier à la date limite du 20 mars 2025.

Les patineurs devront participer obligatoirement à la générale du vendredi 25 avril ainsi qu'aux trois représentations des 26 et 27 avril 2025.

Tous les patineurs qui participent au spectacle doivent obligatoirement assister à la première et à la dernière pratique du numéro ainsi qu'à au moins 75 % des répétitions. La semaine du spectacle, les répétitions sont obligatoires pour tous les patineurs. Des répétitions supplémentaires pourraient être programmées durant la semaine précédente au spectacle. Veuillez vous assurer que votre enfant soit présent aux trois représentations du spectacle, car il est important pour son ou sa partenaire de numéro qu'il/elle soit présent(e).

CLASSIFICATION DES PATINEURS

Tous les patineurs en **cours privés** ou des groupes **Patinage Ados** et **STAR 1+** qui participent au spectacle seront classés dans l'un des quatre groupes (A, B, C et D) par les deux directrices artistiques responsables des numéros du spectacle. Tous les patineurs des groupes B, C et D participeront à quatre numéros : ouverture, finale, et deux numéros de groupe. Les patineurs du groupe A participeront à l'ouverture, la finale ainsi qu'un numéro de groupe. Les directrices artistiques se réservent le droit de changer des patineurs de groupe au besoin.

La classification des patineurs est comme suit:

Groupe A : patineurs n'ayant aucun test style libre

Groupe B : patineurs ayant réussi le test style libre STAR 1 ou avoir 12 ans et plus

Groupe C : patineurs ayant réussi le test style libre STAR 2-3-4 ou avoir 14 ans et plus

Groupe D : patineurs ayant réussi le test style libre STAR 5 et plus

***La date limite des tests pour la classification des patineurs est le 31 décembre 2024.**

CRITÈRES POUR LES SOLOS

Le patineur doit fournir son propre costume. Dû au nombre restreint de solos possibles dans le spectacle, le comité spectacle déterminera le mode d'attribution des solos.

Patineurs élités : Patineurs de catégories Sans Limite à Senior ayant participé à au moins 3 compétitions provinciale (Championnat d'été, Georges Éthier, Championnats de Sous-Sections, Championnats de Sections, Jeux du Québec/ de la Participation) **se mériteront un solo pour les 3 représentations.**

Patineurs test Or style libre : Patineurs ayant réussi le test Or en style libre **se mériteront un solo pour 1 représentation.**

Patineurs Star 5-6-8-10-Or en style libre : Patineurs compétitionnant dans les catégories Star 5, 6, 8, 10 ou Or style libre pourront se mériter un solo selon les résultats de compétition de la saison en cours.

Les **3 meilleurs résultats** de compétitions seront comptabilisés selon la grille suivante :

1^{ère} position = 4 points

2^e position = 3 points

3^e position = 2 points

4^e position = 1 point

Pour chaque catégorie Star, le patineur ayant obtenus le plus de points se méritera un solo pour les 3 représentations.

Les patineurs ayant un test Or style libre pourront obtenir un solo pour plus d'une représentation s'ils remplissent les critères énoncés ci-dessus.

Les patineurs ont la responsabilité de transmettre leurs résultats de compétitions au plus tard le 14 mars 2025 à l'adresse suivante : laureats@cparv.org

Un patineur ne peut pas obtenir plus d'un solo par représentation.

CRITÈRES POUR NUMÉRO DES COMPÉTITEURS

Les patineurs ayant compétitionné dans les catégories Star 2 et plus en Style libre ou en Artistique pendant la saison en cours pourront participer au numéro de cette catégorie.

CRITÈRES POUR LES TRIOS/QUATUOR

Tous les patineurs ayant réussi au minimum le test style libre STAR 5 avant la date limite des tests et qui ne se sont pas qualifiés pour un solo seront éligibles pour performer en trio/quatuor au spectacle 2025. **Il est à noter qu'un même patineur ne peut obtenir plus d'un trio/quatuor lors du spectacle.**

CRITÈRES POUR LES ASSISTANTES DE PROGRAMME

Tous les patineuses assistantes de programme junior ou senior des cours de Pré-Patinage Plus et Patinage Plus pour la saison 2024-2025 doivent avoir été présente à plus de 75% des cours comme assistante pour être éligibles à performer dans ce numéro au spectacle 2025.

CRITÈRES POUR LA DANSE

Tous les patineurs ayant au minimum complété le niveau de Danse STAR 6 et plus avant la date limite des tests du 31 décembre 2024 seront éligibles pour participer dans ce numéro au spectacle 2025.

CRITÈRES POUR LES PATINEURS DES GROUPES

Pré-Patinage Plus, Patinage Plus et Développement Plus

Tous les patineurs de cette catégorie sont éligibles pour participer au spectacle s'ils sont inscrits pour la saison 2024-2025. Ils s'engagent à participer aux trois représentations qui auront lieu lors de la tenue du spectacle **à l'exception du Pré-Patinage Plus** qui participeront aux deux représentations en après-midi seulement.

CRITÈRES POUR ADULTES

Tous les patineurs ayant compétitionné dans les catégories ADULTES pour la saison 2024-2025 doivent signifier leur intérêt à participer au spectacle, en communiquant avec les Co-Directrices Artistiques avant le 31 décembre 2024.

Les membres du comité spectacle se réservent le droit de procéder à tous changements essentiels pour la sécurité des patineurs, pour s'assurer du bon déroulement de l'événement ou toutes autres raisons nécessaires.

